**UN·E APPRENTI·E OUVRIER·E D’ASSAINISSEMENT –**



**CAP ou BEP F/H**

**Qui sommes-nous ?**

Avec **8 000 agent·e·s départementaux** et près de **200 métiers**, le Département de la Seine-Saint-Denis est le **premier employeur public du territoire**. Nos missions couvrent des **domaines variés** tels que le social, la petite enfance, l’éducation, l’aménagement ou la culture et proposent ainsi de nombreuses opportunités de mobilité.

**Employeur responsable**, nous œuvrons à ce que **notre politique recrutement reflète la richesse et la diversité de notre territoire**. Ainsi, nous sommes fiers d’être la **première Collectivité à avoir été doublement labellisée** : Diversité et Egalité Femme / Homme.

# Présentation de la direction

La Direction de l’eau et de l’assainissement (DEA) construit, exploite et entretient les ouvrages du réseau départemental d’assainissement. Ses missions principales consistent à lutter contre les inondations et la pollution, d’entretenir le patrimoine en assurant la sécurité de la population ainsi que des personnels intervenant dans les réseaux et de développer une gestion solidaire de l’eau.

Elle gère un patrimoine varié, composé de 700 km de réseau d’assainissement répartis en 450 km visitables et 250 km non visitables, de 31 bassins de stockage, 150 stations locales pour la gestion automatisée…

La DEA participe à des projets innovants et ambitieux (Jeux Olympiques 2024, projets de transports, plan Bassins, reconquête de la place de l’eau…).

Le service de l’exploitation et entretien des réseaux (SEER)a pour mission de surveiller, d’entretenir le réseau et d’améliorer la connaissance du patrimoine d’assainissement.

**Missions confiées à l’apprenti·e**

Sous la responsabilité du maître d’apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l’apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

* Relever des caractéristiques d’état de l’égout et des anomalies du réseau de son secteur en utilisant les outils informatiques d’enregistrement (SIG, tablettes ….) ;
* Modifier la position d’ouvrages d’orientation d’eau ;
* Suivre dans le temps l’évolution du réseau ;
* Enquêter sur le réseau pour les riverains, les autres concessionnaires ou services publics pour améliorer la qualité de service ;
* Entretenir les équipements et matériels mis à la disposition des agents ;
* Appliquer les principes du Règlement de sécurité de la DEA.

**Profil recherché**

Niveau d’études : CAP ou BEP ouvrier·e d’assainissement

Compétences techniques :

* Savoir effectuer un petit relevé de plan, effectuer un croquis coté
* Aisance dans l’utilisation des outils informatiques,
* Aptitude physique.

**Bon à savoir**

**Le contrat d’apprentissage du secteur public** est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d’âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH).

Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.

Composition du dossier de candidature : lettre de motivation, cv et justification d’inscription au centre de formation en apprentissage (CFA). Seuls les dossiers complets seront étudiés.